



AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley

Avis public est donné par le soussigné, directeur général de ladite Municipalité :

Que lors de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité, qui se tiendra le 17 décembre 2024 à 18H30 à la salle du conseil municipal, 499 rue principale à St-Honoré-de-Shenley.

Ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025
- 4- Adoption du plan triennal d'immobilisation 2025-2026-2027
- 5- Période de questions
- 6- Fermeture de la séance

Les délibérations et la période de questions lors de la session porteront exclusivement sur le budget 2025. Tous les contribuables sont invités à assister à cette séance spéciale

Donnée à Saint-Honoré-de-Shenley, ce 3 décembre 2024

Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant les copies, aux endroits désignés par le Conseil :

- À l'hôtel de ville au 499 rue principale, St-Honoré-de-Shenley, G0M 1V0
- Au centre multifonctionnel Desjardins au 453A rue Ennis, St-Honoré-de-Shenley, G0M1V0
- Sur le site internet de la Municipalité. www.sthonoredeshenley.com

J'atteste sous serment d'office que les faits relatés dans le présent certificat sont vrais.

En foi de quoi, je donne ce certificat, à St-Honoré-de-Shenley, ce 3 décembre 2024.



Pier-Olivier Busque

Directeur général et secrétaire-trésorier